



SERVICE DE L'HYDRAULIQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

JEAN GALLAIS

LA VIE SAISONNIERE
AU SUD DU LAC DEBO

(Territoire du Soudan)



MISSION D'ETUDE ET D'AMÉNAGEMENT DU NIGER
— ENQUÊTES GÉOGRAPHIQUES - N° 2 —

La vie saisonnière au sud du Lac Debo

(Territoire du Soudan)

Dans la région communément appelée delta central nigérien (1), les lacs Débo et Ouallado constituent de vastes nappes d'eau dont, à la décrue, l'étendue est encore de 300 km². On conçoit l'intérêt de ce capital hydraulique dans une région sud-sahélienne où la hauteur des pluies est de l'ordre de 400 mm.

Les paysages et la vie humaine sont bien différents de part et d'autres de cet ensemble lacustre. Au Nord, un erg, dont les dunes s'orientent pour la plupart Est-Ouest, divise à l'infini le réseau hydrographique qui s'y insinue en de multiples marigots ; les dunes blondes coiffées de palmiers doums alternent avec les bas-fonds allongés, périodiquement inondés ; là se sont installés de gros villages permanents de cultivateurs sonraï ou marka et des groupements peuls : la densité humaine atteint les chiffres élevés de 20 à 25 habitants au km² (2).

Au Sud, c'est le *Pondo* ou *Bourgou* (3). Le paysage du Pondo est fait d'immenses horizons plats, où tout ce qui est vertical, arbre, silhouette humaine, semble irréel, déplacé, brumeux dans ses contours ; dissimulées de septembre en janvier sous l'uniforme nappe de la crue, les prairies aux longues herbes se dégagent lentement pendant la saison sèche. La carte ne révèle dans cette plaine aquatique que quelques médiocres villages de pêcheurs au total 1 000 habitants sur une étendue approximative de 1 200 km² découverte à la décrue. Cependant, ce « désert humain » connaît une intense vie saisonnière que la carte ne peut figurer et que les recensements ignorent. De février à juillet, c'est vers leurs rives méridionales que la vie humaine se déplace : autour

(1) Cette région fait l'objet d'études de géographie humaine organisées depuis 1956 par le Service de l'Hydraulique de l'A.O.F. avec le concours éclairé et les conseils de M. Pierre Gourou, professeur de géographie tropicale au Collège de France — et en liaison avec le territoire du Soudan et la Mission d'études et d'aménagement du Niger. Les méthodes de travail ont été déterminées par M. P. Gourou.

Cet article est extrait de travaux faits au sein de cette équipe: l'auteur remercie vivement les ingénieurs qui lui ont permis de travailler dans la région et notamment M. Pierre Merleau, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur du Service de l'Hydraulique de l'A.O.F. et M. Martin, directeur de la Mission d'études et d'aménagement du Niger.

Notre mission a été accomplie dans le cadre de l'O.R.S.T.O.M.

(2) La population des divers villages est de 6 600 habitants environ sur 290 km². Cette étendue est celle des terroirs des villages, surface cultivée et brousse sur laquelle les habitades villageoises se reconnaissent des droits.

(3) Le terme Bourgou en peul et son équivalent Pondo en bozo désignent la plaine inondée. Bourgou désigne aussi les pâturages de cette plaine, voire l'herbe la plus répandue.

de très gros campements, véritables villages éphémères, pêcheurs et éleveurs se côtoient (fig. 1).

I. - L'eau et l'herbe

1. *Le cadre naturel.*

Le paysage des rives méridionales des lacs est dominé alternativement par l'eau et par l'herbe. Chacun de ces deux éléments règne sans éliminer totalement l'autre : ce rythme saisonnier, si simple, est permis par la relative homogénéité des conditions du relief (fig. 2).

Il s'agit d'une plaine alluviale, presque parfaitement plate, dont l'altitude s'abaisse régulièrement vers le Nord de 280 à 260 mètres. La roche en place, qui constitue le substratum de cette plaine, apparaît en quelques endroits : tels, au droit du plateau de Sendégué, quelques affleurements de grès dans les lits des marigots à la décrue ; tels aussi les rochers de Soroba, de Gourao et de l'Aïré Kadied (4) dont les dos, allongés Sud-Ouest-Nord-Est, et les versants raides dominent la plaine d'une centaine de mètres et servent de repère. Partout ailleurs, les alluvions fines argilo-marneuses, déposées par la crue annuelle, donnent au paysage ses lignes horizontales. Dans le détail, la plaine deltaïque présente l'aspect caractéristique d'un damier irrégulier. Les bras du Niger, dont les plus importants sont de part et d'autre, le Diakia à l'Ouest, et les bras de M'Bouna et de Sendégué à l'Est, sont accompagnés de bourrelets alluviaux ; entre ceux-ci, des cuvettes. Vers le Nord, au contact des lacs, les levées alluviales s'abaissent et se terminent en deltas élémentaires séparés. Cette morphologie, qui est celle des plaines deltaïques, offre ainsi à la crue de vastes espaces à inonder.

La nappe lacustre a son maximum de développement en novembre. Les lacs Ouallado et Débo, les régions voisines sont alors confondus sous la même pellicule d'eau, peu profonde il est vrai, mais qui dépasse 40 kilomètres du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Ne surgissent de cette nappe, avec les pointements de grès, que les parties les plus hautes des bourrelets alluviaux. C'est sur ces îlots, appelés dans le delta central *toгуéré* — en partie artificiels, car ils sont renforcés par leurs habitants de tous les détritits possibles — que les médiocres villages permanents se localisent. Les vagues, les courants, les tempêtes soulevées par les vents réguliers du Nord, font des lacs une véritable mer intérieure (fig. 2).

A partir de décembre, la décrue commence. Les *toгуéré* semblent s'élargir et les bourrelets alluviaux se dessinent ; ce sont les *dengwel*

(4) Ces rochers, et quelques uns de moindre importance, ont été nommés par R. Caillé (Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, t. II, pp. 256 et suiv.) des prénoms de personnages de la famille royale. On les trouve sur les cartes désignés par rocher Saint-Charles, rocher Henri, rocher Marie-Thérèse.

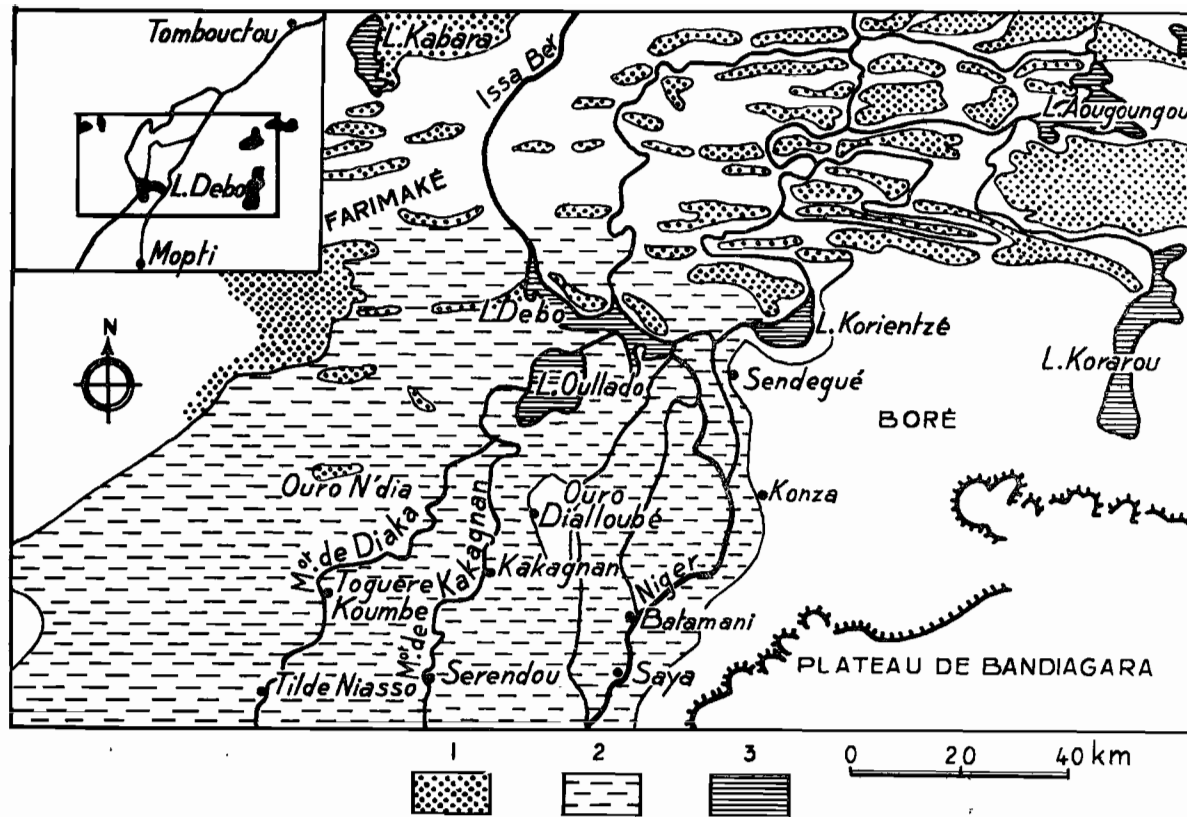


Fig. 1. — Croquis de situation. — 1. Dunes. — 2. Zone inondée. — 3. Lacs.

des Peuls limitant le lit des marigots (5) d'une façon discontinue. Au milieu de l'eau, se découvrent des îlots sablonneux coiffés d'arbustes épineux : ce sont les premiers *roundé* ; leur bois est précieux dans ce pays d'arbre rare. Plus bas, les plantes, couchées par les courants, se dégagent : touffes discontinues de vétiver, larges feuilles coupantes de l'andropogon et, dans les parties les plus basses, la prairie flottante du *gamarawel* (6). Les tiges serrées, mêlées comme des lianes par les mille débris flottants que la crue a abandonnés, ondoient au ras de l'eau. Au-delà du dengwel, le *gamarawel* garnit les larges « glacis » réguliers qui accompagnent de part et d'autre les berges lorsqu'elles ne sont pas ébréchées. Les Peuls désignent ces vastes étendues d'altitude moyenne sous le nom de *feya* (fig. 3).

En mars, la plus grande partie du pays est exondée. Les marigots les plus importants conservent un écoulement continu vers le Nord. Les berges abruptes de leurs lits mineurs y révèlent l'action du courant concentré. Les rives convexes demeurent arrondies et sont protégées par un tapis végétal continu, mais les rives concaves sont abruptes et chauves. Dans beaucoup de lits mineurs les marigots se morcellent, les mouilles deviennent des mares herbeuses. Les fonds argileux des seuils s'assèchent et se durcissent, piétinés par les animaux.

A cette époque, la plupart des cuvettes sont coupées du réseau hydrographique permanent. Les marigots qui furent successivement leur affluent et leur émissaire sont à sec ; une mare subsiste, fleurie de nénuphars et qui, lentement, s'assèche. Autour d'elle, les *débaré*, ou bas-fonds conservent l'herbe encore fraîche, lieux privilégiés au moment où les dengwel et les *roundé* desséchés s'empanachent de poussière. On y retrouve les lianes résistantes du *gamarawel* auxquelles se mélangent, dans les parties les plus basses, d'autres graminées, en particulier divers riz sauvages.

Ainsi, même en saison chaude, d'avril à juin, le bourgou conserve l'eau et l'herbe. Lorsque la crue et les pluies gonfleront à nouveau les lacs, le bourgou achèvera sa vie saisonnière sans que ces deux éléments essentiels aient jamais fait défaut.

2. Les conditions foncières.

C'est cette présence précieuse de l'eau et de l'herbe qui donne à la région son intérêt et qui explique les minutieuses traditions qui en réglementent l'entrée et l'usage. Malgré l'absence presque totale de population permanente et le caractère saisonnier de son existence même, le pays est l'objet d'appropriations précises. Il n'est aucun pays de cultivateurs qui connaisse plus de querelles, de batailles quelquefois

(5) Si on réserve le terme de marigot pour des bras dont le sens de l'écoulement est alterné, d'usage en est parfaitement justifié ici.

(6) C'est ce « *gamarawel* » qu'on appelle en particulier le « bourgou » (*echnochoa*).

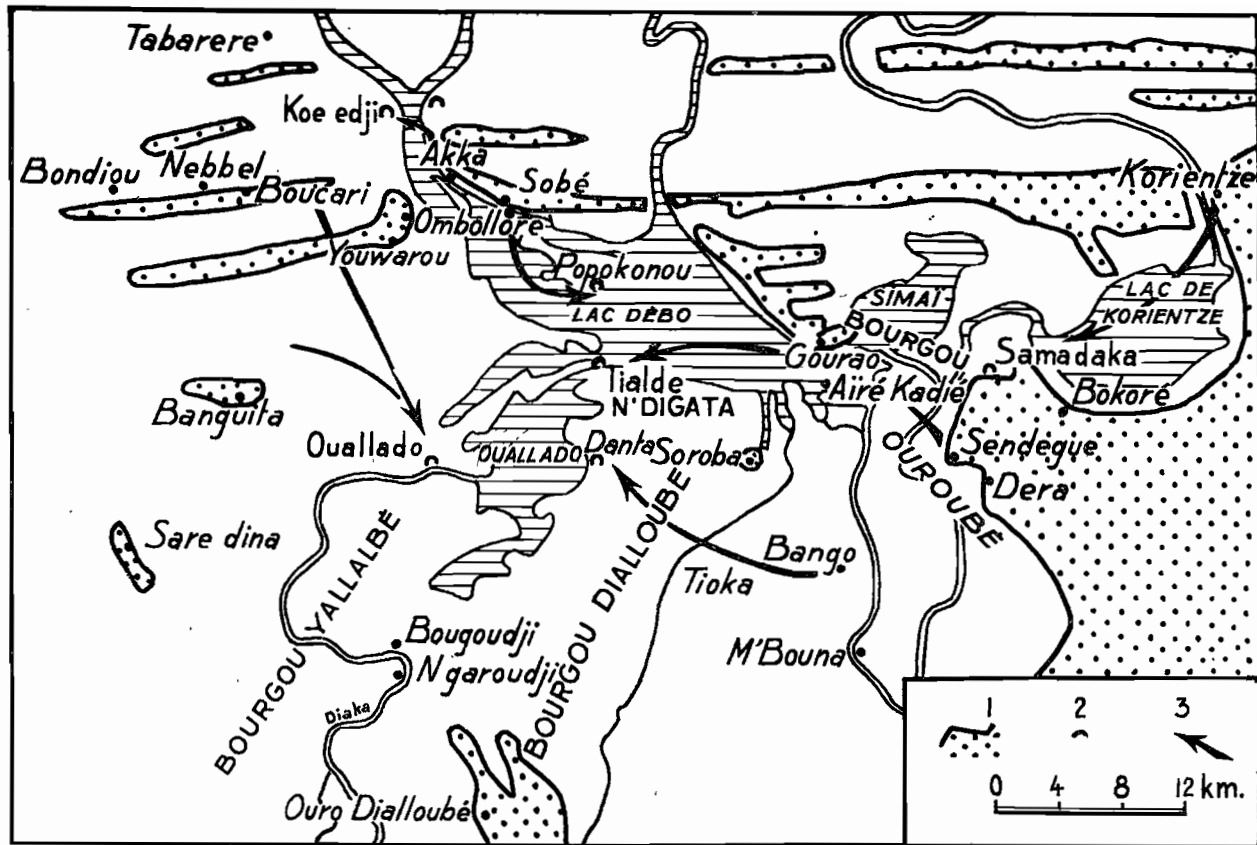


Fig 2. — La région du lac Débo. — 1. Terre exondée lors de la crue. — 2. Daka. — 3. Mouvement des pêcheurs.

sanglantes et, actuellement, plus de procès que ce « désert ». Les occasions de débats passionnés sont d'autant plus nombreuses que l'origine des droits est complexe, faite de traditions légendaires, d'actes historiques de quelques grands souverains, en particulier de Sékou Ahmadou (7), de décisions administratives contre lesquelles ceux qui s'estiment lésés font appel. L'eau et l'herbe sont la propriété de deux groupes ethniques et professionnels opposés : l'eau appartient aux Bozo et Somono, pêcheurs dans toute la vallée moyenne du fleuve ; l'herbe appartient aux Peuls, éleveurs traditionnels.

Les droits sur l'eau. — Les Bozo sont parmi les premiers occupants du Pondo (8). Cette ancienneté, leur genre de vie très spécial, leur dispersion en petits campements saisonniers appelés *daka*, leur soumission aux maîtres successifs de la région, ont préservé leur existence originale et leurs droits. Leur règne sur le pays, d'origine religieuse est permis par une entente avec les divinités des fleuves auxquelles le *dji tuu*, ou maître de l'eau, rend des sacrifices. Malgré l'islamisation récente des Bozo, le *dji tuu*, auréolé de son prestige religieux, maître des secrets, régit la pêche, fixe les dates et les endroits, interdit certains lieux (9). Tant que les conquérants furent cultivateurs ou éleveurs, les Bozo conservèrent sans difficulté leur activité originale et leur indépendance réelle, moyennant quelques services de batellerie qui rendaient leur concours indispensable au maître de l'heure.

Cette situation fut perturbée par l'arrivée d'un groupe de pêcheurs venus de l'amont, les Somono, dont la descente progressive date de quelques siècles. Ils ne constituent pas une race ni un peuple mais plutôt la caste des pêcheurs au sein du groupe bambara. Bozophones, mais se distinguant par des techniques de pêche plus destructrices, par des pirogues plus vastes, ils s'emparèrent souvent du pouvoir politique (10) ; il en est ainsi pour le canton de Bango. Les droits de pêche furent le plus souvent partagés de la façon suivante : les Somono utilisant de longs filets se réservèrent la pêche sur les fleuves ; les Bozo, utilisant les barrages, les pièges, les petits filets, gardèrent la propriété des mares et des petits marigots. Mais cette distinction traditionnelle est en pratique difficile à appliquer, d'autant plus que la valorisation actuelle des produits de la pêche engage les Bozo à emprunter aux Somono leurs méthodes et leurs engins.

(7) Sékou Ahmadou fut l'organisateur du royaume théocratique peul du Macina. De 1810 à 1844 il gouverna de sa capitale Amdallaye le delta central de Djenné à Tombouctou.

(8) L'étude de la pêche, espèces, techniques, et des pêcheurs dans la vallée du Niger doit beaucoup aux travaux de M. Daget de l'I.F.A.N. Voir en particulier « La pêche dans le delta central du Niger », *Journal de la Société des Africanistes*, t. XIX, 1949 fasc. 1.

(9) Ainsi, dans le marigot M'Bouna, à l'ouest de Sendégué, le lieu dit « Lakaria Bandé » est peuplé de génies redoutables, où personne ne plonge ni ne pêche.

(10) Mais les Bozo conservent le lien mystique avec les divinités du fleuve et seul le *dji tuu bozo* fait les sacrifices. A Sendégué, les Somono lui donnent pour ce faire un mouton et reçoivent en échange de la poudre de calcedrat pour enduire leurs filets selon un geste rituel.

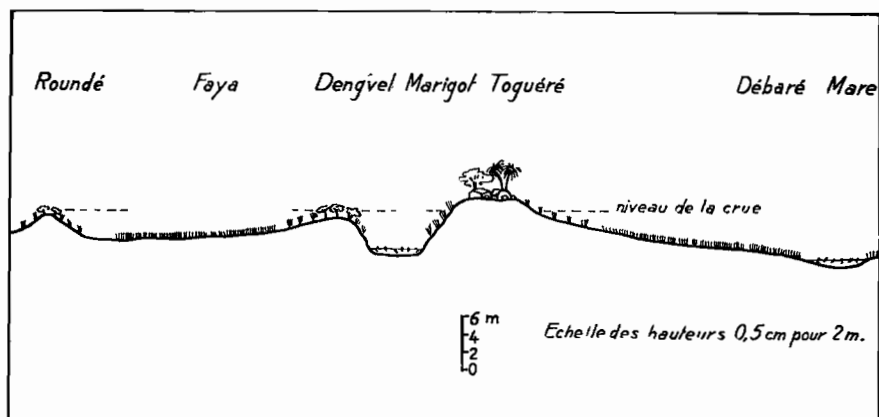


Fig. 3. — Coupe du Bourguou. — A 2 mètres au-dessus de l'étiage, prairie de gam.ravel ou bourgou. A 4 m., touffes de vétiver, arbustes épineux A 6 m., terres exondées, tamariniers, palmiers.

Les droits de pêche dans la région qui nous intéresse appartiennent à trois groupes de pêcheurs : les Scmono de Sendégué, les Somono de Bango, les Bozo de Ouallado. Il a été impossible de les grouper dans un même cadre administratif : les Somono de Sendégué sont incorporés dans un canton peul et ne forment qu'un quart'er de ce gros village ; autour des Somono de Bango l'administration française a regroupé artificiellement, en un canton, les petits villages du Sud des lacs, Tioka, Diantankoré, Sorché et, sur le Diaka, Garoudji, Taneredji, Bougouji ; enfin, les Bozo du campement saisonnier de Ouallado, situé dans le cercle de Mopti, sont recensés dans le cercle de Niafunké. Il apparaît que les limites administratives ne peuvent servir de cadre aux droits traditionnels et précis de ces collectivités de pêcheurs.

Ces droits traditionnels sont en effet nettement limités dans l'espace et dans le temps. De véritables frontières séparent les pêcheries les unes des autres, toutes désignées par des noms précis de lieux-dits : ainsi les Somono de Sendégué sont maîtres du quadrilatère Fourao, Bare Sama, Déra, Tialdé. Limites dans le temps : les Somono de Kakagnan, village situé sur un des bras de jonction Niger-Diaka, viennent pêcher pendant un mois et demi en mars-avril aux environs du campement de Ouallado (11). Les étrangers qui sont admis dans ces eaux doivent

(11) Ce droit repose sur l'histoire légendaire de l'installation de Ouallado et éclaire schématiquement les origines des diverses communautés. Trois familles venant du Mandé (ce pays de l'Ouest dont beaucoup d'Africains de la vallée déclarent être originaires) arrivèrent, après un voyage de trois mois, à Konna. Un groupe bozo et un groupe somono continuèrent de concert leur descente du fleuve et parvinrent, après treize jours, au Débo. Huit familles y étaient installées, sept familles bozo pêcheurs, une famille de cultivateurs bambara. Les nouveaux arrivants les dispersèrent et ces fuyards furent les fondateurs des

s'acquitter du *diongui*, redevance payée soit en espèces (12), soit par une part de la pêche, en général le tiers.

Les droits sur l'herbe. — C'est à une époque beaucoup plus récente que l'herbe attira puis fixa les groupes peuls qui l'exploitent actuellement. En « 547 avant Sékou Ahmadou », dit leur légende, les premiers groupes peuls quittèrent le Fouta Toro sous la conduite de leur *ardo*, Makam Fatima Diallo (13). En grandes fractions, très mobiles grâce à leur nombreuse cavalerie, les grands hommes rouges, belliqueux et violents, poussèrent leurs troupeaux jusqu'à l'immense prairie. Dans ce pâturage béni des dieux et où l'herbe, sans cesse renouvelée, pousse dru entre les innombrables points d'eau, les Peuls commencèrent une longue errance, installant leurs paillotes là où l'herbe était verte. Parmi ces fractions, trois intéressèrent la région immédiatement située au Sud du lac Débo. La plus ancienne est celle des Ouroubé qui parcoururent la partie orientale. Les plus nombreux et les plus redoutables, les Dialloubé, poussèrent leurs troupeaux et leurs chevaux jusqu'au fleuve, soumièrent rapidement les Ouroubé dont ils limitèrent étroitement les pâturages et devinrent les maîtres des riches bourgoutières du centre. Les Yallalbé arrivèrent plus tardivement, précédant de peu l'avènement de Sékou Ahmadou ; ils se disent originaires de Matam et s'installèrent au Sud-Ouest du Débo, rejetant quelques groupes de Peuls Férobé au Nord du lac et disputant aux Dialloubé les bourgou situés au Sud de l'Ouallado.

Ce furent d'interminables querelles dans lesquelles intervint Sékou Ahmadou. Suivant la légende, le roi du Macina, déplaçant tous ses *rimaïbé*, leur fit creuser un long fossé qui existe encore et qui marqua la limite traditionnelle entre les deux groupes (14). La vigilance du souverain d'Amdallaye fut particulièrement sévère envers les indociles Dialloubé, dont la turbulence et le fétichisme l'inquiétaient ; il les fit surveiller sur leur flanc Sud par des chefferies peules nouvellement créées, les obligea à se construire des villages fixes sur les toguéré où ils se sédentarisèrent, et les convertit à l'islam (15). Comme partout

villages de Tioka, Bougouji, Garandji, Ombolloré, Banguita, Sarédina. Les deux familles conquérantes, parcourant leur domaine, s'installèrent d'abord à Kakagnan. Le groupe bozo qui pêchait dans les mares confia celles-ci aux rimaïbé qui sont les captifs cultivateurs des Peuls, et quittèrent Kakagnan. Ils s'en allèrent fonder Ouallado sur les bords du lac. Il reste entendu que les rimaïbé fourniront aux Bozo de Ouallado le séco nécessaire aux barrages et pèges et que les Somono qui demeurent à Kakagnan trouveront à Ouallado un fraternel accueil lorsque chaque année ils viendront y pêcher. Toutes ces choses demeurent : l'envoi du séco par les rimaïbé, le déplacement annuel des Somono.

(12) Nous avons observé des redevances de 2 000 à 3 000 francs pour la saison et par famille.

(13) On sait que les Peuls sont un peuple sémitique venu de l'Afrique du Nord Est. Installé dans le Fouta sénégalais. Un certain nombre de fractions quittèrent cette région au début du xv^e, chassées par les Toucouleurs islamisés.

(14) La tradition veut que les Peuls de chacun des deux groupes évitent d'accepter la nourriture quand ils se trouvent sur les terres du clan ennemi.

(15) Le geste symbolique de la conversion est de se raser la tête. Les Dialloubé portaient leurs cheveux en longues tresses qu'ils garnissaient de cauris, ces petits coquillages qui servaient de monnaie.

dans le delta nigérien, le rôle historique du grand souverain peut fut essentiel et la situation actuelle des droits et titres fonciers reflète encore son œuvre législatrice et organisatrice. Le partage des bourgou est et demeure le suivant. Aux Ouroubé, les bourgou moins étendus et moins riches de la partie orientale. Les Dialloubé ont conservé la part du lion et disposent en particulier des grandes plaines du bord des lac. Les bourgou des Yallalbé, sans être aussi vastes, sont constitués de plaines basses dont la réputation comme pâturage est excellente ; ils s'étendent à l'Est du bras du Diaka.

Comment s'organise l'appropriation à l'intérieur de chacun de ces bourgou de fraction ? A l'origine, ils relevaient de l'ardo, chef du groupe ; l'usage en était collectif sous la surveillance de l'ardo. L'appropriation familiale des bourgou semble à peu près contemporaine de Sékou Ahmadou. Elle fut faite chez les Ouroubé par Ahma Siré qui est l'ancêtre à la sixième génération du chef actuel ; mais le rôle du souverain du Macina fut essentiel dans cette transformation.

Actuellement, malgré la complexité des faits, on peut reconnaître, selon leur qualité foncière, trois types de bourgou. Ce sont d'abord les bourgou familiaux ; en fait, seules les familles peules les plus anciennes en possèdent un ; le chef de famille prend alors le titre de *dioro* ; il se préoccupe de l'utilisation raisonnable du bourgou, admet les étrangers perçoit le *diongui*, la taxe que ces derniers doivent verser à l'entrée du pâturage. La propriété du bourgou familial est collective : le dioro ne peut ni aliéner ni vendre une partie du bourgou ; il doit verser aux hommes de sa famille une partie du diongui (16), en général le tiers. Il arrive très souvent que le bourgou appartienne à une famille dont les membres sont dispersés dans plusieurs villages et n'ont que des liens de parenté fort anciens ; ceci en particulier chez les Dialloubé. L'organisation ouroubé comporte un fractionnement en petites unités ; chacune des familles possède plusieurs bourgou de dimensions réduites, quelques hectares d'un roundé par exemple ; si un membre de la famille ne possède qu'un troupeau réduit, il introduit dans le troupeau familial des bêtes étrangères moyennant le paiement d'un diongui ou la traite d'un certain nombre de vaches dont il bénéficiera personnellement. Chez les Yallalbé, le bourgou familial n'existe pratiquement pas : leurs grands bourgou correspondent chacun à un groupement de troupeaux appelé *egguirgol* dont les divers propriétaires ne sont pas obligatoirement parents ; les pâturages appropriés à un groupe de la fraction, qu'il soit familial ou groupe de transhumance, sont le type de propriété le plus farouchement respecté : ils s'étendent en général aux parties les plus vastes et les plus riches dans chaque bourgou.

(16) Ce terme très général de redevance est remplacé chez les Ouroubé pour la taxe d'entrée dans le bourgou par le terme plus précis de *tlogou*. Le tlogou est fixé chaque année. C'est une source considérable de revenus pour les dioros. Un tlogou moyen, pour un troupeau de vingt à trente animaux, s'élève à 5 000 ou 6 000 francs.

Un second type de bourgou est le *beïtel*, attaché à la chefferie, qui est un « domaine ». La notion de *beïtel* n'est pas partout la même. Chez les Dialloubé, est dit *beïtel* tout bien sans propriétaire et qui revient au chef du canton, animal perdu, bien mobilier sans héritier : le bourgou *beïtel* tend à constituer le bourgou collectif de tous les Dialloubé, c'est-à-dire les pâturages d'accès libre à tous les troupeaux de la fraction, mais la taxe payée par les étrangers revient au dioro dialloubé, c'est-à-dire au chef de canton. Le dioro ouroubé de Sendégué possède en *beïtel* de très vastes et précieux bourgou, en particulier la plaine de Simaï. Le doro yallalbé, par contre, ne dispose que d'un très médiocre *beïtel*, la plaine qui se trouve au Sud-Est de Youwarou et qui est en dehors des grands déplacements de troupeaux. La distinction entre *beïtel* et *foroba* est alors difficile.

Le *foroba*, troisième type de propriété, est une propriété collective, soit d'un village, soit d'une fraction (17). Là aussi, l'importance et la nature du pâturage varient suivant les conditions naturelles et l'organisation particulière à chaque groupe. Les *foroba* villageois sont des pâturages étroits situés près des villages et dont les animaux qui ne partent pas en transhumance doivent se contenter. Il peut exister également un *foroba* de la fraction : il est particulièrement étendu chez les Dialloubé où il est constitué par la grande zone de passage Nord-Sud s'étendant de Kakagnan jusqu'au lac et par les vastes plaines de N'Digata et de Yalla Soroba. Mais la plaine dialloubé des lacs peut être à la fois considérée comme *foroba* — puisque ouverte et utilisée par tous les Dialloubé — et *beïtel*, puisque les étrangers admis paieront le diongui au chef des Dialloubé.

Ainsi, les liens entre l'homme et l'herbe sont très précis. C'est leur complexité et leur originalité spécifique à l'intérieur de chaque fraction qui rendent leur étude difficile, les contestations toujours possibles, la généralisation et la déduction hasardeuses.

II. - Le nomadisme des pêcheurs

Il semble inutile de préciser que les pêcheurs sont liés à l'eau et suivront celle-ci lorsqu'elle se retirera. Mais ce qui est particulier à la région, c'est le large déplacement latéral de la nappe lacustre. Un lieu encore immergé au début de la décrue ne pourra plus être utilisé comme campement quatre mois plus tard car il sera alors découvert et à plusieurs kilomètres de l'eau. Il en résulte des mouvements complexes faits de déplacements successifs. On peut simplifier en reconnaissant

(17) On peut considérer le *foroba* comme une forme résiduelle, ce qui reste d'une époque où tout le bourgou était collectif. Il peut arriver qu'un bourgou de famille redevienne *foroba* si la famille est expropriée. Ainsi, le bourgou Pimma Douri est *foroba* de Sendégué après avoir appartenu à une famille. Celle-ci fut exterminée lors d'une querelle avec les chefs ouroubé.

deux phases : le nomadisme de saison froide, de décembre, au moment où les eaux commencent à baisser, à mars et celui de saison sèche, d'avril à juin.

Le premier de ces mouvements est constitué par la remontée vers le Nord des Bozo et Somono de l'amont de Ségou, de Kokry, de Ké Macina, des gros villages en amont de Mopti comme Nouhoun ou Koa, de Mopti même où le quartier bozo lève le camp à la fin décembre. Les pêcheurs précèdent la décrue et vont s'installer plus en aval. Autour du lac Débo, c'est à ce moment sur la rive Nord que les paillotes bozo s'installent. Le versant de la dune plonge encore dans l'eau du lac par une grève relativement étroite ; les profondeurs sont suffisantes. De Sobé à Akka, nous avons pu observer en février des campements de pêcheurs (*daka*) presque continus. Mais la population venant de loin y est très hétérogène.

La saison sèche déplace un nombre bien plus considérable d'individus. Ce qui rend ce deuxième mouvement plus massif que le premier, c'est le déplacement à faible distance, mais total, des groupes bozo qui abandonnent les villages des lacs ou des marigots pour s'installer sur les îles ou sur les berges, au plus près des eaux qui se sont retirées. Chaque village des bords du Débo ou du lac Korientzé dispose ainsi d'un *daka* où se retrouve la totalité de sa population active (18). Déjà, depuis plusieurs mois, sur les bords des lacs, affluent les étrangers, mais surtout arrive la vague plus importante des pêcheurs de l'amont, chassés inexorablement par l'étiage. Les *daka* sont alors nombreux sur tous les bras du Niger au Sud des lacs. Les pêcheurs de Sendégué ou de M'Bouna reçoivent là des gens de Nouhoun, de Kouakourou et de Konza. Sur une longueur de 25 kilomètres de marigot, de M'Bouna au lac, nous avons pu observer vingt-sept *daka* groupant approximativement 1 400 personnes. Une des raisons essentielles de cette densité importante est la pratique de la pêche *yaya* qui a lieu sur les marigots en mai ou en juin et qui, draguant le fleuve par une technique implacable, est une grande source de profit.

Sur les rives des lacs, les conditions de l'occupation saisonnière sont différentes. Le groupement se fait par très gros *daka* : ainsi, Tialdé, Oualladou, Danta, Popokonou ; chacune de ces agglomérations réunissant plusieurs centaines de personnes. On ne pratique pas la pêche *yaya* sur les lacs mais les prises sont tous les jours abondantes.

Ces notions générales demandent à être nuancées par des exemples précis. Les techniques utilisées par les deux groupes somono et bozo étant souvent différentes, nous étudierons les déplacements d'un groupe somono et ceux d'un groupe bozo.

(18) Voici les noms des *daka* (campements de saison sèche) de quelques villages : *daka* de Tialdé pour le village de Sendégué ; *daka* de Danta pour le village de Bango ; *daka* de Koe edji pour Akka ; de Sama *daka* pour Korientzé et Bokoré ; *daka* de Popokokonou pour le village de Sobé.

1. Les Somono de Sendégué.

Les Somono de Sendégué (226 habitants, 30 pirogues) constituent le groupe chef d'un ensemble de pêcheurs comprenant également Sendégué bozo (254 habitants, 30 pirogues) et Gourao bozo (240 habitants, 25 pirogues). Nous avons constaté qu'ils ont des droits sur une vaste région de marigots.

Les Somono, dont les grands filets ne s'accommodent plus des faibles profondeurs de décrue, quittent les premiers Senguédé ; en 1957, leur départ eut lieu le 2 février. Le groupe, gardant sa cohésion, effectue le déplacement de saison froide et se rend sur la rive Nord du lac Débo, à Guindio : l'eau y est encore assez haute pour permettre l'usage du grand filet, le *tani ségou*, filet maillant qui est tendu de nuit. En mars, la profondeur n'est plus suffisante ; les Somono traversent le lac et vont se placer le long du marigot qui assure la vidange du lac Ouallado, le marigot de Tialdé. A Tialdé, les Bozo de Sendégué, de Sobé et de Gourao et les pêcheurs d'amont ne tardent pas à affluer.

A ce moment, les techniques de pêche sont les suivantes : les Somono continuent à utiliser le *tani ségou* et les Bozo recourent à deux types d'engins : le *gagari* et le barrage. Le *gagari* est une ligne tendue horizontalement, longue d'une centaine de mètres ; elle est maintenue en profondeur par des pierres et soutenue par des flotteurs ; à cette ligne sont fixés 1 000 ou 1 500 hameçons qui retiennent le poisson en l'accrochant aux flancs ; les *gagari* sont mouillés là où la profondeur est faible et les hôtes de Tialdé les placent innombrables sur le vaste haut fond qui s'étend en avant du marigot dans le débo. Le marigot lui-même est fermé par deux de ces énormes barrages que les Bozo appellent *souan*, faits de tiges en séco et qui dépassent le niveau de l'eau : ces barrages sont interrompus par plusieurs brèches qu'on appelle *kounou*. Chaque porte est confiée à un groupe de pêcheurs qui l'exploite de la façon suivante : le locataire du *kounou* se place derrière cette porte avec la pirogue ; il tend à l'horizontale et légèrement émergé un grand filet triangulaire, le *ganga*, dont il tient les deux montants de bois, longs de trois à quatre mètres. Le poisson qui descend avec le courant passe par le *kounou* et s'engage dans le *ganga* ; il ne reste plus qu'à soulever ce dernier et à le vider dans la pirogue. Cette pêche de jour est effectuée par les Bozo étrangers installés à Tialdé ; ils versent comme redevance aux Bozo de Sendégué le tiers de la prise. Les Bozo de Sendégué utilisent le *souan* de nuit mais avec un filet différent, le *sonio* : il a la même forme que le *ganga* mais a des mailles plus larges et un format plus réduit ; il est utilisé du bord de la pirogue ; une lanterne placée derrière le pêcheur dans l'embarcation attire le poisson ; celui-ci, empêtré dans le filet, dénoncera sa présence par des tiraillements.

Cette phase de la pêche est interrompue à la fin d'avril. A cette époque, les eaux ayant baissé, les troupeaux des Dialloubé se sont

approchés du campement. Une date est fixée après entente des notables bozo et somono et des représentants des Tialloubé. Ce jour, en 1957, le 20 avril, dit *Oudi Téré Tialdé*, c'est-à-dire l'ouverture de Tialdé, marque la franchise de la pêche et la franchise du pâturage pour les troupeaux nomades du Nord. Les éleveurs, quels qu'ils soient, s'installent près des pêcheurs. Ceux-ci sont renforcés par des cultivateurs rimaïbé ou bambara des villages de la rive Nord qui viennent pêcher avec de petits filets à main (19) : cette ressource d'appoint intervient fort à propos pour économiser les dernières réserves de grain. La pêche, assez sommaire, est facilitée par la faible profondeur des eaux et par leur extraordinaire richesse en poissons. Mais ces conditions ne sont plus celles qu'apprécient les grands pêcheurs, et les Somono sont déjà repartis à Sendégué.

Les marigots sont alors fort étroits et peuvent être barrés entièrement par le grand filet dit *segü büro*. Le *segü buro* ou *saïsegou* en bambara, a plusieurs centaines de mètres de longueur, 4 mètres de tombant et sa manœuvre nécessite 15 à 20 hommes. En juin au moment du minimum des eaux, il n'est pas rare que les Somono reviennent alors à Tialdé faire le même travail minutieux de ratissage avec leur *segü büro*. Ce sont les dernières semaines du campement. Plus ou moins rapidement, suivant les exigences de leurs champs, les pêcheurs qui redeviennent tous cultivateurs au moment des pluies, s'en retournent vers leur village ; les Somono de Sendégué ne redécouvriront leurs filets qu'après la récolte du riz en décembre, au moment où l'eau, à son maximum, permet la pêche aux environs immédiats de leur village.

Les pêcheurs de Sendégué fournissent un exemple précis de pêcheurs partiellement sédentarisés : ils reviennent périodiquement à leur village de culture, où paillotes et cases de *banco* (20) forment un habitat fixe. En hivernage, tous les habitants s'y regroupent.

2. Les Bozo de Ouallado.

Chez les Bozo de Ouallado, la forme de nomadisme est exactement opposée. Le regroupement se fait dans le daka saisonnier de pêche. Au moment de la morte saison, la collectivité se disperse. La vie villageoise permanente n'existe pas : c'est seulement dans l'exercice saisonnier de leur métier que la vie collective s'organise.

Les Bozo de Ouallado (192 recensés) arrivent au lieu de leur daka traditionnel, à faible distance du lac sur le marigot du Djaka, en mars. Ils ont été précédés de deux semaines par le groupe des Somono de

(19) Cet engin est constitué de deux épuisettes accouplées, triangulaires, de 0,5 m à 1 m de côté. Le pêcheur ramène les deux filets l'un vers l'autre pour y enfermer le poisson. Ce filet est surtout utilisé par les pêcheurs amateurs que sont les Bambara, les Rimaïbé, les Marka. On le désigne sous les noms suivants : *kobadié* en peul, *kobé* en bozo, *bolodio* en bambara.

(20) Terre argileuse qui, après une préparation spéciale, sert très généralement pour la construction des habitations des sédentaires soudanais.

Kakagnan, liés à eux par une fraternelle tradition et sont suivis immédiatement par de nombreux étrangers. Le début de leur séjour correspond à la vigoureuse décrue qui vide les marigots et entretient encore un fort courant de descente. Les Bozo de Ouallado installent alors leurs barrages en travers des marigots qui rejoignent le lac. Seize engins, qui appartiennent en propre au chef de Ouallado, sont ainsi mis en place ; ils seront garnis de grandes nasses en osier, les *papolos*. Ces barrages occupent successivement trois ou quatre positions, et migrent vers l'aval avec la décrue. Dès la mi-avril la décrue est trop accentuée, les marigots ne sont plus animés par un courant continu et les *papolos* ne permettent plus d'abondantes captures (21). Les Bozo utilisent alors les *gagari* comme les étrangers qui les mouillent à leur arrivée, ou le *sonio*.

Le *sonio* est un engin d'usage très divers ; parfois, comme à Tialdé, il est associé à un barrage ; à Ouallado, il est utilisé en plein courant, c'est-à-dire tendu, immergé à l'avant de la pirogue ; on s'en sert aussi le long des rives de la façon suivante : le pêcheur le tend, côté rivière, à la limite d'un fourré d'herbes ; un jeune garçon muni d'une perche progresse dans les herbes en frappant l'eau ; le poisson veut regagner le libre cours du marigot et est pris. On se rend compte, à cet exemple, pris parmi tant d'autres engins utilisés, de la grande variété et de l'habileté des techniques de pêche.

Cette pêche, au débouché du lac ou dans le Diaka, donne une grande variété de prises : silures, carpes diverses, capitaines, poisson-chien. Au début de mai, les faibles profondeurs permettent l'utilisation des filets à main, les traditionnels *kobadié* : possibilité qui attire à Ouallado plusieurs centaines de Bambara et de Rimaïbé. Les Bozo de Ouallado qui ne cultivent pas demeurent jusqu'à la crue à Ouallado. Ils seront chassés par l'inondation en septembre, passeront deux ou trois semaines à Gourao et rejoindront leurs quartiers d'hiver. Alors se fait la dispersion du groupe en cinq villages Bondiou, Tabarere, Boucari, Nebbel, Banguita situés à l'Ouest du lac Débo dans une région de marigots et de mares moins submergée par la crue, et où la pêche demeure possible.

Ainsi, chez les Bozo de Ouallado, les formes de vie traditionnelles des pêcheurs nigériens sont mieux conservées que chez les Somono de Sendégué : le daka fournit le cadre du regroupement social, et la pêche, avec ses diverses techniques adaptées aux différents moments hydrologiques, demeure la seule ressource.

(21) Celles-ci dépendent essentiellement du niveau de l'eau. Ainsi, en 1957, la saison de pêche a été néfaste dans les petits marigots, la crue n'ayant pas été abondante.

III. - Le nomadisme des éleveurs

Les éleveurs se déplacent au rythme des saisons : de grands troupeaux quittent le bourgou à la saison des pluies pour y revenir au début de la saison sèche. Mais ce nomadisme des éleveurs est beaucoup plus complexe que celui des pêcheurs. Une partie du bétail reste près des villages au moment de l'hivernage. D'autre part, il importe de distinguer les troupeaux de petite transhumance et ceux de grande transhumance.

1. *L'organisation générale des mouvements de transhumance.*

La population accompagne les déplacements des troupeaux dans des proportions très variables : c'est en effet la dépendance à l'égard des vaches laitières qui détermine le départ. Mais il n'est pas rare de rencontrer des villages peuls qui disposent d'un *harrima* suffisant pour que les vaches puissent se nourrir toute l'année aux environs des pailloles : dans ce cas, la population est sédentaire, et seuls les bergers accompagnent les animaux. Pour les villages, les plus nombreux, dont les vaches s'éloignent une partie de l'année, la proportion de la population qui les accompagne en transhumance varie en fonction des dernières récoltes. Si celles-ci ont été faibles si le riz et le mil menacent de faire défaut à la soudure ou si les cours augmentent, les gens rejoignent les troupeaux pour vivre, au moins en partie, du lait. Ainsi, chez les Peuls, les déplacements vont de la simple transhumance au nomadisme. Mais à côté des Peuls, viennent séjourner les troupeaux venus du Nord, accompagnés de la population entière des diverses tribus touarègues.

Les troupeaux de petite transhumance, les *bendis*, sont constitués par les animaux ne pouvant supporter les efforts d'une longue marche (vaches suitées, jeunes animaux) et qui demeurent près du village. Une partie, le *doumti*, reste au village même, dans les concessions, éventuellement pendant l'hivernage, le temps des récoltes (22), tandis que les autres bêtes du *bendis* subissent un certain éloignement pendant la saison de culture. Il peut arriver que l'exiguïté des pâturages ne permette pas le maintien des *bendis* aux environs des villages, même lorsque les récoltes sont terminées : on ne garde alors, en saison froide, que quelques animaux : ce sont les *dabity* (de *dabou*, saison froide) des Yallalbé. Dans le cas, qui est le plus fréquent, ces animaux sont soumis à de petits déplacements journaliers qui les ramènent chaque soir à l'enclos villageois, le *hoggo*. Celui-ci, à l'intérieur du périmètre du village ou à son voisinage immédiat, est parfois de dimension considérable. A Ouro Diallobé, il forme un cercle de 300 m de diamètre, entouré d'un véritable mur d'épines, et dont le sol est constitué par le fumier des animaux, transformé en une poussière noirâtre.

(22) Pendant cette stabulation, les animaux sont nourris de bourgou coupé et de feuilles.

Les troupeaux de grande transhumance, les *gartys*, sont composés des bœufs, des vaches sèches, des taurillons, des génisses et d'un petit nombre de vaches laitières pour la nourriture des bergers. Les martyrs effectuent une série de déplacements, dont les mêmes étapes saisonnières se retrouvent chez tous les groupes peuls. Les troupeaux quittent le bourgou en ordre dispersé, de juin à septembre. Certains partent dès les premières pluies. D'autres préfèrent rester plus longtemps dans le bourgou que la pluie reverdit : ce stationnement prolongé n'est interrompu que lorsque les animaux sont chassés par la crue ; il est recommandé, pour des raisons d'hygiène alimentaire, de ne pas le pratiquer deux années de suite avec le même troupeau. Le départ de ces troupeaux marque le début des grands déplacements en dehors des régions cultivées, vers les brousses lointaines situées à l'Ouest ou à l'Est de la zone inondée. Malgré la dispersion qui règne à ce moment certains endroits attirent un nombre élevé de troupeaux : ce sont les « terres à sel » qui entourent certaines mares d'hivernage.

Le retour vers le bourgou, lorsque la décrue s'annonce regroupe les troupeaux qui s'organisent alors selon un ordre bien établi. Une sévère discipline s'impose puisqu'on pénètre dans les bourgou appropriés. Chaque troupeau est alors intégré dans une file, l'*egguirgol*, dirigé par un chef berger (23). L'*egguirgol*, dans les bourgou étrangers, suit traditionnellement une route marquée de quelques points précis : les lieux de regroupement nocturne, les gués, qui peuvent être taxés, ou encore les lieux de passage en terre sèche. Cette discipline de marche est caractérisée en outre par un ordre hiérarchique que fixent des traditions séculaires, mais dont les moindres détails donnent lieu à des palabres passionnés. L'ordre de priorité est d'une très grande importance. Il y a d'abord le prestige attaché au berger du premier troupeau, honneur et responsabilité d'ouvrir la marche, de s'engager en tête de la longue file, stimulée par les cris des bergers, de connaître où les gués, où les marigots se traversent, où les bas-fonds s'abordent : ces satisfactions sentimentales sont essentielles pour les Peuls. Mais il y a aussi un avantage considérable à entrer le premier dans le bourgou, les animaux s'empressant de brouter les meilleures herbes ; dans la plupart des *egguirgol* un décalage dans le temps permet au troupeau prioritaire de jouir complètement de son avantage. Lorsque les animaux sont arrivés dans leur propre bourgou, l'utilisation de celui-ci suppose un rythme particulier. Les endroits les premiers exondés, *roundé* ou *dengwel*, reçoivent les animaux dès leur entrée dans le bourgou. Le *gamarawel* est en quantité suffisante dans les *roundé* pour que le troupeau puisse attendre le moment où la décrue lui permettra de descendre dans les *débaré*

(23) Ce chef berger *amrou nūi* (chef des bœufs) qui existe dans chaque fraction peul serait, d'après Menlaud (Haut-Sénégal Niger, t. IV) le berger nommé par Sékou Ahmadou pour surveiller le troupeau constitué des animaux prélevés par l'impôt. C'est actuellement le responsable du bon ordre, du respect des droits.



Pêche au Kobé derrière un barrage construit au milieu d'un bourgou



Sur la rive Nord du lac Débo, bordé de dunes, des enfants pêchent au petit filet, le Kobé.

Clichés Gallats



A Ouallado. Femmes de pêcheurs bozo (et poisson fumé) et femme peul portant sa calabasse de lait.



A travers le bourgou, des vaches laitières remontent chaque soir au village, conduites par le chef de file.

Clichés Gallais.

encore humides. Mais les bas-fonds et les lieux les plus élevés demeurent solidaires, reliés par le rythme quotidien des déplacements des animaux. Dans la journée, les animaux se dispersent dans le débaré à la recherche du gamarawel. Le soir, c'est la remontée au marigot pour boire et au dengwel pour la traite. Dans la nuit, les animaux retournent fréquemment d'eux-mêmes au pâturage profond, mais le troupeau se regroupe aux dernières heures précédant l'aube.

2. Les Yallalbé en transhumance.

Les troupeaux des Yallalbé, les *diallali*, qu'on distingue à la couleur claire de leur robe, sont organisés en cinq egguirgol importants. Chacun d'eux, dirigé par un *dioro* placé sous l'autorité de l'*amirounaï*, chef général de tous les diallali, possède une route de transhumance particulière pour se rendre au bourgou qui est le sien. Un rythme assez simple, une concentration de plus en plus massive autour de Ouallado, telles sont les caractéristiques des mouvements des Yallalbé.

Le départ s'effectue vers le Nord en direction des dunes et des mares du Farimaké oriental qui offre, aussitôt les premières pluies, un maigre pâturage. Quelques egguirgol dont le trajet est plus long contournent vers le Nord les lacs Tenda et Kabara. Au cours de la grande transhumance d'hivernage, les egguirgol des Yallalbé s'écartent vers l'Ouest, vers la région de Néma, aux confins soudano-mauritaniens (24), peu cultivée et peu habitée. Les animaux y demeurent jusqu'après les récoltes, amorçant alors la descente vers le Sud qui les conduira dans le bourgou. C'est sur le Diaka moyen que les egguirgol aboutissent en décembre (fig. 1). La pénétration dans le bourgou, impatientement attendue par les animaux, impose aux bergers quelques moments difficiles, comme la traversée des bas-fonds de Kiroudji (qui demandent deux jours d'effort et de vigilance), ou bien le rassemblement de Djerindé à l'entrée des bourgou yallalbé. Le maître du bourgou voisin, le dioro de *Nai Fôrou* (25) a l'honneur de pénétrer le premier dans les bourgou qui entourent Djérindé et chaque Peul se hâte, dans la fièvre de la migration générale, de rejoindre les bons pâturages réservés à son egguirgol.

À partir d'avril, le gamarawel brouté n'est plus qu'un tapis de lianes séchées que saupoudre la poussière. C'est le moment où s'allument, pour nettoyer le bourgou des pailles inutiles, des feux qui permettront aux premières pluies de faire germer les graines et de fournir aux troupeaux s'attardant dans le bourgou jusqu'à la crue, le *hagagne*,

(24) Le nom de la ville de Néma en Mauritanie orientale est utilisé par les éleveurs pour désigner le pays de parcours nomade situé aux confins soudano-mauritaniens.

(25) *Nai Fôrou* est le nom d'un troupeau de tête d'egguirgol. Fôrou est le surnom donné à un des ancêtres de la famille des Gallo par un Bozo qui lui reprochait de voler. Cette plaisanterie est étendue d'ailleurs à tous les Yallalbé et date de l'époque où ces derniers, arrivés tardivement, ne vivaient que de larcins et de pâturages frauduleusement utilisés.

premières feuilles vertes du gamarawel. Cette époque des feux, dite *toumou*, est une date importante qui marque la liberté de pâturage. A ce moment, les troupeaux des Yallalbé, marchant vers le lac Ouallado, trouveront sur les rives de nombreuses bêtes touarègues. C'est en mai que le rassemblement est le plus dense ; des milliers d'animaux dissimulés dans les nuages de poussière qu'ils soulèvent beuglent et se répondent, donnant aux environs immédiats du campement bozo peul de Ouallado une animation assez inattendue

3. Les Dialloubé en transhumance.

Les Peuls Dialloubé, dont le vaste canton s'étend du Diaka aux rives du Niger, se divisent en deux groupes nomadisant de part et d'autre de la plaine inondée. Les D'al'oubé Bourgou vont en transhumance vers l'Ouest, les D'alloubé Djennery, qui habitent surtout la plaine orientale du canton, vont vers l'Est. Les deux groupes se rencontrent au Nord à la fin de leur déplacement dans le bourgou.

La transhumance d'hivernage déplace les Dialloubé Bourgou vers le Némal en direction du Nord. L'itinéraire moyen parcouru par les Dialloubé Bourgou déborde vers l'Ouest celui des Yallalbé, mais leur entrée dans le bourgou a lieu sensiblement au même endroit. Cinq egguirgol dialloubé traversent le Diaka de Tildé Niasso à Toguéré Koumbé. Commencent alors des mouvements compliqués et de peu d'ampleur. A chaque déplacement, le troupeau se subdivise : les bœufs partent les premiers par un itinéraire plus long ; les vaches laitières, coupant au plus court, demeurent plus longtemps aux bourgou de stationnement. C'est dans le dernier de ces bourgou, dit *kotia*, que les troupeaux dialloubé attendent le signal de la remontée vers le Nord. Il ne sera donné, sur l'ordre de l'Amirou dialloubé, qu'à l'apparition de l'étoile de *Bal Mal*, une date du calendrier stellaire utilisé par les éleveurs (26). Une marche rapide vers le Nord, à travers le foroba, regroupera tous les Dialloubé Bourgou dans la plaine située à l'Ouest du village de Ouro Dialloubé. Le voisinage des animaux s'accompagne d'une série de réjouissances : marquage des bêtes, courses de chevaux tam-tam, durent plusieurs jours. C'est le *Degal Dialli*, la fête du passage. Tout le village s'est déplacé pour assister au long défilé des bêtes rouges, à fières cornes qui, pendant douze heures, passent en rangs pressés et innombrables. Chaque berger se voit alors adresser les commentaires élogieux que lui attire l'état de ses bêtes. C'est la récompense de plusieurs mois de vigilance, de soins, de ruses.

A partir de Bal Mal, il n'y a plus de bourgou appropriés et les

(26) L'étoile *Bal Mal Outi* donne son nom à une phase stellaire de treize jours, en 1957, du 24 mars au 5 avril. C'est le début de la saison sèche et chaude où, d'après les bergers, les vaches ne peuvent plus se coucher sur le fumier. C'est également pour les Dialloubé et pour d'autres Peuls du Macina la date à partir de laquelle le pâturage est libre dans le bourgou.

troupeaux descendent vers la plaine de N'Digata. Dans cette zone bordière du lac, l'herbe est encore abondante malgré la sécheresse et les convoitises des troupeaux touareg du Nord. En un long déplacement, les animaux, pendant tous les mois d'avril et de mai, continuent leur marche vers le Nord-Ouest. A la sortie du bourgou dialloubé, on célébrera la deuxième fête des troupeaux, *Oudi Téré Tialdé*, l'ouverture de Tialdé. Les propriétaires des troupeaux viendront contempler leurs animaux au terme de la longue marche. C'est le dernier acte de la vie collective des animaux ; à partir de Tialdé, les troupeaux végètent sans ordre en attendant les pluies et le départ en transhumance (fig 1 et 2).

De leur côté, les Dialloubé Djennery transhument en hivernage dans la région de Boré. Il y a là de vastes étendues d'une savane parsemée d'épineux, médiocres pâturages que reverdissent pour quelques mois les nombreux marigots saisonniers coulant de la bordure Nord du plateau dogon. Marigots et mares d'hivernage sont placés sous le contrôle des chefs bambara de la région : il y a eu de tout temps entre les maîtres des pâturages d'hivernage et les dioro, des ententes, les uns et les autres admettant réciproquement leurs troupeaux. Les Djennery demeurent dans le couloir Boré-Douentza jusqu'à la récolte du mil, moment où ils traversent en ordre dispersé la zone cultivée de la bordure orientale du fleuve. Le regroupement se fait avant la traversée qui a lieu à Saya. Là est l'une des portes d'entrée des bourgou, longtemps taxée. Passeront successivement cinq egguirgol : le propriétaire et ses bêtes arrive en tête, huit jours avant les trois files suivantes ; le dernier groupe suit vingt-quatre heures plus tard. La traversée faite, les troupeaux remontent vers le Nord en direction des bourgou familiaux. Au moment de Bal Mal ils sont ainsi dispersés de Batamani à Soroba sur la rive gauche du fleuve. En saison sèche, les bergers djennery ont rejoint leurs cousins, des Dialloubé Bourgou, tout au long des lacs et ils participent à la fête d'Oudi Téré Tialdé.

4 *Les Ouroubé en transhumance.*

Les Ouroubé sont la fraction peul où l'individualisme familial semble le plus développé. Nous avons déjà noté que leurs bourgou étaient morcelés en toutes petites unités ; il en est de même des troupeaux qui ignorent la formation en egguirgol. Le cas extrême est représenté par un troupeau important appartenant à un même propriétaire divisé en plusieurs groupes d'animaux transhumant séparément. Tel est le cas de celui du chef de Sendégué.

De juin en octobre, les animaux se mettent en route vers Boré, le lac Korarou, Douentza et se dispersent dans le canton de Boni. Il y a là des mares à sol salé qui sont précieuses. Le retour s'effectue généralement par les lacs plus septentrionaux, lac Niangaye, lac Aougoundou,

lac Korarou, puis, en février, les animaux sont réunis au Sud du lac Korientzé, pour entrer dans le bourgou. La pénétration se fait surtout à Sendégué, mais il est d'autres entrées plus au Sud. Le dioro du bourgou riverain étant propriétaire de ces passages, il possède deux privilèges : le droit de priorité pour son troupeau et la perception de la taxe, ce qui constitue à Sendégué, où passent peut-être une dizaine de milliers de bêtes, une source de revenus très importante. Les animaux qui entrent ainsi en février dans le bourgou en sont chassés d'une façon prématurée, avant l'épuisement total du gamarawel. En avril, le pullulement des mouches rend en effet le séjour au fond des débaré impossible. Les animaux se rapprochent de la terre sèche et chaque nuit remontent hors du bourgou. A ce moment, vont et viennent dans le même horizon, extraordinairement animé, dix, vingt troupeaux considérables, sans cesse en déplacement de part et d'autre du marigot qui borde la région exondée et, tard dans la matinée, tôt dans la soirée, le bruissement vivant de l'eau accompagne les allées et venues pratiquement ininterrompues. En mai, ces déplacements quotidiens se terminent et c'est une nouvelle pénétration profonde dans le bourgou. Mais les conditions sont changées, le bourgou est entièrement asséché à ce moment et les troupeaux resteront relativement groupés autour des nombreux marigots qui parcourent le delta lacustre. Conditions foncières différentes aussi : cette deuxième entrée marque la fin de l'appropriation des bourgou ; chacun est libre alors, Ouroubé ou étranger, de placer ses animaux où bon lui semble.

IV. - Problèmes et perspectives

1. *Les rapports éleveurs-pêcheurs : un campement bozo-peul, Ouallado.*

Ainsi, par le rythme saisonnier de leurs déplacements respectifs accompagnant la décrue, les pêcheurs et les éleveurs se retrouvent en saison sèche groupés sur un espace restreint : rives Sud du lac Débofourtour du lac Ouallado. Ils cohabitent en ces campements mixtes où la pêche demeure essentielle et les pêcheurs les plus nombreux, mais où, éleveurs et manœuvres divers apportent plus de variété d'aspect et plus de diversité humaine que dans les daka habituels. Ouallado est un de ces campements.

C'est sur une rive légèrement concave, escarpée de quelques mètres, que l'agglomération de paillotes s'allonge. Il y a là un véritable village avec une rue centrale parallèle à la rive et le long de laquelle les cases se dispersent sans ordre. Le campement dispose des éléments d'une vie sociale élémentaire. Il y a l'abri à palabre où les hommes dorment et bavardent. Plus loin, une mosquée rudimentaire est installée : quelques nattes entourées d'un long filet de pêcheur, voilà qui suffit à l'expression collective de la prière. Des commerçants sont venus et installent

sous leurs toits des étalages aux objets multiples : épicerie, cigarettes et rouleaux de tissus « made in England ». Des tailleurs travaillent en plein vent ; leur machine à coudre est arrivée jusqu'ici en pirogue.

Cette première impression « de village comme les autres » est nuancée par le double aspect de l'habitat qu'on ne tarde pas à découvrir. D'un côté, vers la plaine qui s'étend, immense, jusqu'aux dunes du Nord-Ouest, les paillotes peules. Il est exceptionnel que les familles des éleveurs yallalbè, qui sont venues rejoindre leurs troupeaux, construisent la haute paillote classique qui élève une coupole hardie de quatre ou cinq mètres de haut : il s'agit ici d'humbles cases, peu différentes de la médiocre habitation des pêcheurs. Ceux-ci mènent le long de la rive leur bruyante et odorante existence ; ils se sont quelquefois contentés de démonter l'abri arrondi de la pirogue. La plupart du temps, ces chambres élémentaires, longues et basses où on ne peut tenir qu'assis, seront les *sakogo* ou chambres à coucher des jeunes gens, les Bozo ayant, au daka comme dans leur village l'habitude de simplifier les problèmes du logement par cet usage. Les cases les plus nombreuses, utilisées par les Bozo, sont des paillotes arrondies de 2 mètres à 2,5 m de hauteur (27).

La vie s'organise différemment chez les deux groupes humains. D'un côté, le silence de la journée sur la plaine brûlante et poussiéreuse. Puis, le soir, la longue marche des troupeaux qui s'approchent dans le nuage qu'ils soulèvent. Les animaux s'arrêtent autour des cases. Nul enclos ici, simplement, de place en place, les cordes auxquelles on attache les veaux pendant qu'on traite leurs mères. Les hommes, longues silhouettes dans le *goundiourou* (28) blanc, s'accroupissent et emplissent à grand peine une médiocrealebasse. Les femmes attendent le lait et les petits bergers passent, leur *bolirou* (29) à la main, contenant leur aliment de la nuit. Sur tout le front des animaux la poussière grise et sèche monte et les meuglements, les appels se multiplient jusqu'à la nuit.

De l'autre côté, le long du fleuve, c'est un autre monde. Les longues embarcations d'origine scmono, mais pour lesquelles les Bozo abandonnent leurs traditionnelles pirogues, se rangent. Les filets sèchent, que quelques hommes réparent. Creusés à même la rive, des fours, simples trous recouverts de quelques grilles, fument. Sur le bois, les poissons se tordent et noircissent. Les femmes s'affairent, actives et musclées, contrastant avec les fines silhouettes élégantes et oisives des femmes peules. Foulard rouge sur la tête, poitrine nue, elles ouvrent

(27) Au total, 200 cases environ : 130 cases bozo groupant 280 adultes parmi lesquels 85 de Ouallado, 63 de Macira, 17 de la région de Djenné et 7 de Ségou ; 70 cases peules (yallalbè de Youwarou et de Doko, mais aussi Peuls étrangers de Ouoro N'D'ial : une vingtaine de cases bella réunissant environ 50 personnes.

28. Le vêtement des Peuls, en laine blanche, le plus souvent.

29. Récipient d'origine végétale.

le poisson, le vident, le disposent sur le gril. Fumées bleues, odeurs, on retrouve les mêmes impressions tout au long du fleuve. Quelques dioula passent, munis de leur bascule. D'énormes pirogues les attendent, déjà à demi-chargées de tas réguliers de poisson fumé. Ils viennent de Mopti pour la plupart, mais certains parlent ostensiblement anglais. Voilà des citoyens de Ghâna ayant frété à Mopti une pirogue, faisant un chargement complet de campement en campement et qui redescendront à Mopti pour y louer le camion d'un transporteur syrien.

A l'extrémité du camp, les toiles misérables de quelques familles bella. Les « captifs » de Touareg fréquentent assidûment ces campements. Leurs femmes élèvent quelques chèvres et travaillent l'osier. Les hommes vont faire du bois dans quelques *toqué*, à une bonne journée de marche. Ils reviennent, le fagot sur la tête, et dressent des tas de branches rouges que les femmes de pêcheurs achètent pour leur four. Le petit « quartier » bella, plus sale, plus pauvre que le reste du campement, est un peu à l'écart. Ses habitants ont mauvaise presse et on les dit voleurs.

Les odeurs de poussières et des feux de bois, les bruits multiples, toutes les langues de la vallée, l'animation de ce campement, fixé en plein vent et pour quelques mois, au milieu d'une plaine sans limites dont les herbes jaunissent, tout cela évoque un marché, un lieu de rencontre et d'échanges plutôt qu'un village. C'est bien, en effet, le voisinage de gens divers qui constitue l'originalité de cette forme saisonnière de vie. Ce voisinage implique-t-il des rapports, des liens économiques ? Il faut bien avouer que les uns et les autres tirent peu d'avantages de ces possibilités. Chaque matin, les femmes peules vont vendre une partie de la traite : unealebasse à demi-emplie devant elles, elles mesurent le lait à l'aide de la petitealebasse à poignée dont la capacité est d'environ un quart de litre. Cette mesure se vend cinq francs. Elles ont pour clientes les femmes bozo. Les femmes peules vont ensuite acheter le poisson frais. La consommation de lait est aussi exceptionnelle chez les Bozo que l'utilisation du poisson chez les Peuls (30). Cependant, à Ouallado, la proximité des pêcheurs la saison avancée dans l'année et qui raréfie le mil, engagent les Peuls à inclure le poisson dans leur nourriture. De leur côté, les Bozo utilisent le lait pour la crème de mil qu'ils donnent aux petits enfants et qu'ils consomment occasionnellement. De toutes façons, ces échanges entre Peuls et Bozo sont minimes : quelques mesures de lait d'un côté, un

(30) Voici l'organisation habituelle des repas chez les Peuls et les Bozo de la région. *Peuls* : matin, lait caillé ou bouillie légère de mil ; midi, bouillie de mil épaisse assaisonnée aux feuilles de baobab ; soir, couscous de mil ou riz, assaisonnement : piment et feuilles de baobab, heume (hivernage), poisson (saison sèche). *Bozo* : matin, riz au poisson frais assaisonné au piment ; midi, bouillie de mil épaisse avec poisson frais et poisson séché ; soir, repas identique à celui du midi.

poisson de vingt ou quarante francs de l'autre : vente au détail et pour les besoins du moment. On saisit à cet exemple précis combien, malgré le caractère complémentaire des activités, les échanges restent limités dans la vie de chaque jour et il semble aussi « anormal » de voir une jeune fille bozo épouser un Peul que de trouver du poisson dans la calebasse des éleveurs.

2. *Equilibre entre les ressources naturelles et leur exploitation.*

Une organisation aussi traditionnelle de l'exploitation de l'herbe et de l'eau peut-elle évoluer ? Une chose est certaine, c'est le nombre grandissant de Soudanais attachés à l'exploitation des richesses naturelles de la région. Une utilisation intensive des pâturages et une exploitation brutale des richesses piscicoles des eaux mettent-elles en péril l'équilibre séculaire ? La question vaut d'être posée.

Les pêcheurs fréquentant la région sont de plus en plus nombreux. Ce nomadisme est-il ancien ? La lecture des récits de voyageurs ayant précédé la conquête — René Caillé (31), Caron (32) —, sont muets à cet égard. Ceci ne constitue pas une preuve de la non-existence de ces mouvements. Mais l'insécurité est demeurée chronique dans la région jusqu'à la conquête (33), et il faut se rapprocher beaucoup plus de l'époque présente pour assister, sinon au déclenchement de ces mouvements, du moins à leur amplification.

Quelques arguments peuvent être fournis, qui montrent le déclin de la pêche en amont du delta et son développement à l'aval. Dans la subdivision de Djenné, un rapport administratif de 1942 signale que le rendement de la pêche a baissé de 3 à 1. Ce rapport mentionne les raisons fournies par les pêcheurs pour expliquer cette diminution des prises : d'une part, les installations mises en place par l'Office du Niger gêneraient le passage des poissons : une passe à poisson a bien été aménagée dans le barrage du Markala, mais elle est jugée insuffisante par les pêcheurs ; en second lieu, les pêcheurs pensent que le poisson se raréfie parce que les marigots sont fermés à la décrue par des filets de barrage à mailles trop fines. Même si ces explications restent insuffisantes — ou erronées — il n'en est pas moins vrai que la pêche a considérablement perdu de son importance dans la région de Djenné.

Inversement, Mopti joue un rôle grandissant comme centre commercial du poisson (34). De Ségou à Tombouctou, la majeure partie des poissons commercialisés est concentrée à Mopti pour être expédiée par la route vers le Sud (35). Les pêcheurs de l'amont, attirés par la

(31) Caillé (R.). Journal d'un voyage.

(32) Caron (E.). De Saint-Louis à Tombouctou. Paris, 1891.

(33) Les villages des environs du lac Débo ont, parmi d'autres destructions, subi une ruine totale lors des guerres entre les Toucouleurs et les Peuls entre 1864 et 1887.

(34) Le fait est ancien et René Caillé parle de Mopti comme un centre de pêche et de traitement du poisson mais l'importance commerciale de cette activité est récente et date de la deuxième guerre.

forte demande du marché de Mopti, descendent de plus en plus nombreux, pêcher dans la partie aval du delta.

Les captures annuelles, de l'ordre de 45 000 tonnes pour toute la zone inondée de Ké Macina et de Mopti, menacent-elles d'appauvrissement les eaux du fleuve ? Un point est certain, c'est qu'en période de basses eaux, la concentration du poisson est si considérable que c'est plutôt cette abondance qui paraît extraordinaire. Nous avons vu dans les marigots de Sendégué les poissons si nombreux, qu'ils sautaient hors de l'eau, effrayés par le bruit du moteur de notre pirogue, et retombaient dans celle-ci, nous fournissant, en quelques minutes, une pêche d'une dizaine de kilogrammes. Les pratiques de pêche destructrice des Somono de l'amont, adoptées par les pêcheurs de l'aval, ne réussissent pas à affaiblir les ressources considérables du Delta intérieur. Il faut remarquer d'ailleurs que ces pêches sont saisonnières et que les filets ne donnent un rendement élevé qu'au moment de la concentration des poissons dans les environs des lacs (36). Ainsi, malgré l'intensification de la pêche, aucun danger d'épuisement ne menace actuellement le capital vivant des eaux du Moyen-Niger.

En est-il de même pour les éleveurs ? Là aussi le dernier demi-siècle a vu les mouvements d'animaux devenir de plus en plus nombreux. Avant 1914 les Peuls, maîtres de l'herbe, admettaient dans leurs bourgoutières les animaux, en vérité peu nombreux, des Bambara et des Peuls de l'Est maîtres des pâturages d'hivernage ; c'était une transhumance réciproque, qui était indispensable aux uns et aux autres, et les relations étaient bonnes. Il en fut tout autrement quand les troupeaux touaregs du Nord, nombreux, accompagnés de toute la population nomade, prirent la direction des bourgou peuls. Leur première invasion est liée à la sécheresse et à la famine de 1913-1914 : les autorités administratives permirent alors aux tribus touarègues de descendre vers les lacs. Se considérant en pays conquis, les nomades sahariens ne tardèrent pas à se heurter aux bergers peuls. Des affaires sanglantes jalonnent les dernières décennies (37). La haine des Peuls pour les étrangers, leur crainte jalouse et avare de manquer d'herbe, les allures volontiers hautaines des nomades sont autant de motifs de querelles. Les Touaregs Kel Antassar, Kel Haoussa ou Tengue Réguiqs interprètent en leur faveur les dates de libre pâturage, achètent quelques propriétaires de bourgou, rusent, et les Peuls leur reprochent de pénétrer trop tôt ou trop loin dans leur bourgou.

Enfin l'augmentation des troupeaux indigènes ou nomades menace

(35) Tricart (J.). Les échanges entre la zone forestière de Côte d'Ivoire et les savanes soudanaises. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, t. IX, 1956, pp. 209-238.

(36) Blanc (M.), Daget (J.), Aubenton (E. d.). L'exploitation des eaux douces dans le bassin du Niger moyen. *Bulletin de l'F.F.A.N.*, t. XVII, série A, 1955. L'opinion de ces spécialistes est que les eaux du Moyen Niger sont pauvres au point de vue chimique et n'ont qu'une capacité biogénique faible.

(37) Incidents de Mopti en 1945 en particulier.

de faire craquer le cadre étroit de la tradition. Il est vain d'espérer que les troupeaux affamés des nomades veuillent bien attendre devant les bourgou l'apparition de l'étoile Bal Mal. Heureusement, depuis quelques années, une évolution se dessine : la location par les Touaregs du pacage bourgou. Les dioro admettent, à côté des usagers traditionnels de leur pâturage, les troupeaux nomades après entente directe avec les maîtres de ceux-ci. Cette formule, permise par l'ouverture des populations à une économie monétaire est bien supérieure aux chances des arbitrages administratifs fondés sur une coutume inadaptée aux conditions nouvelles, et que les intéressés remettaient en question chaque année.

Mais si les limites traditionnelles craquent, ne risque-t-on pas d'aboutir à une occupation excessive des pâturages ? Il ne semble pas qu'on en soit là et tout le bourgou n'est pas utilisé. Menés le long de trajets précis par une coutume séculaire, les egguirgol négligent un grand nombre de pâturages riches ; les étrangers n'y sont pas admis non plus. On peut estimer à 200 000 bovins (38) le nombre des animaux paissant entre Diaka et Niger, et dont le plus grand nombre se retrouve au Sud des lacs à la fin de leur longue marche. Leur entassement sur des bourgou restreints a été rendu responsable du développement de certaines épidémies — comme les péripneumonies —, ou de la propagation de parasites intestinaux. Cet inconvénient majeur né de l'organisation traditionnelle des mouvements de transhumance mis à part, et tout en souhaitant que progressivement, à la faveur des travaux de l'Hydraulique pastorale, un nombre grandissant de troupeaux du Gourma ou de la région de Tombouctou soient stabilisés en des déplacements plus limités, on doit reconnaître que les bourgou du Sud du lac Débo ne souffrent pas de surpâturage. Cet heureux état de chose est dû à l'extraordinaire supériorité des prairies inondées, chaque année renouvelées et rafraîchies et qui échappent aux risques classiques des pâturages tropicaux : régression de la végétation et menaces pour l'équilibre des sols.

La région que nous avons décrite est, dans le cadre du Delta intérieur nigérien, assez originale : pays vide et précieux à la fois, désert organisé par une histoire dont les traditions sont séculaires. Ce pays dissimule chaque année sous les eaux les richesses indispensables à des populations vivant à plusieurs centaines de kilomètres. L'afflux des hommes est soudain, mais cette ruée est disciplinée, encadrée. C'est un exemple particulièrement saisissant des rythmes humains liés à la crue du grand fleuve : crue simple dans sa grandeur, rythmes humains complexes et variés dans un cadre saisonnier immuable.

JEAN GALLAIS.

(38) D'après les estimations du docteur vétérinaire Mennerat, chef de la circonscription d'élevage de Ségou.